A. Le propriétaire  Nom, prénom / si professionnel : raison sociale, numéro d'entreprise, nom du représentant :
Adresse, numéro de téléphone :
Numéro de carte d'identité/passeport :
ET
<b>B. Le locataire</b> Nom, prénom / si professionnel : raison sociale, numéro d'entreprise, nom du représentant :
Adresse, numéro de téléphone:
Numéro de carte d'identité/passeport :
(Joindre une photocopie au contrat)

### Il a été convenu ce qui suit

### Article 1. Objet

Le Propriétaire donne en location au Locataire qui accepte le Bien décrit ci-dessous :

Description générale (nom usuel du Bien) :

Informations détaillées sur le Bien et son état (couleur, taille, âge et usure, puissance, numéro de série, type, particularité, valeur évaluée du Bien, état des piles ou du réservoir, état des composants, aspect extérieur, inscrire également toutes les informations utiles pour décrire l'état et les caractéristiques du Bien) :

Remarque : Une ou des photos du Bien attachées au contrat peuvent être utiles

### Article 2. Durée du contrat

Le Bien est loué pour une durée de

Cette période de location commence le

La période de location finit le

#### Article 3. Prix de location

- Le Locataire accepte de louer le Bien pour une somme totale, taxes incluses et frais éventuels de transport inclus, de
- Ce prix de location ne comprend pas tous les consommables éventuels (piles, cartouches d'encre, essence, etc.).
- Cette somme est payée à la signature du présent contrat et versée au début de la période de location.

### **Article 4. Cession - Sous-location**

Le Locataire ne peut sous-louer, ni revendre, ni céder le Bien.

### Article 5. Caution

Le Locataire remet au Propriétaire au début de la période de location une caution de

(Inscrire le montant en chiffres et en lettres)

 Cette caution est restituée dans son intégralité lorsque le locataire restitue le Bien au Propriétaire, déduction faite des éventuels consommables utilisés à leur prix conventionnel et des éventuels dommages causés à l'objet.

### Article 6. Usage Entretien, dégâts et vol

- Le Locataire s'engage à utiliser le Bien à des fins légales et conformes aux usages normaux du Bien ainsi qu'aux bonnes mœurs.
- Le Locataire s'engage à prendre soin et à protéger l'intégrité du Bien.
- Dans le cas où le Locataire restitue le Bien en mauvais état, mal entretenu, ou dans un état de fonctionnement, technique ou de propreté ne correspondant pas à un usage ni à une usure locative normale, constaté dans les 7 jours suivants la restitution, le locataire accepte de payer les frais de remise en état, de réparation ou de nettoyage, sur présentation de la facture correspondante.

### Article 7. Responsabilité

- Le locataire atteste être apte et avoir la légitimité (permis, habilitations, capacité juridique et légale) d'utiliser le Bien loué.
- Le locataire accepte de prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à une bonne utilisation du Bien (mode d'emploi,...).
- Le Locataire atteste être l'unique responsable et gardien du Bien, de son contrôle, de son utilisation et de son intégrité, durant toute la durée de location. Le locataire est ainsi l'unique responsable de tout dommage que le Bien ou son utilisation pourraient occasionner au Locataire ou à des tiers, pendant la durée de location. Le Propriétaire n'est donc en aucun cas responsable du Bien ou des conséquences de son utilisation, quelque qu'elle soit, pendant la durée du contrat.

### Article 8. Tribunaux compétents

- 1. Rôle et responsabilités des parties
- Le locataire et le propriétaire conviennent de contracter après être entré en contact par le site e-loue.com. e-loue.com est un site de la société e-loue, qui n'est pas partie prenante dans le contrat entre le locataire et le propriétaire.
- e-loue.com effectue une prestation de service de mise en relation entre les parties, dont elle ne peut contrôler la qualité ni l'authenticité des offres ou demandes de location, et est rémunérée pour ce service exclusivement.

	considérer que le site e-loue.com est responsable, directe- ges ou dommages relatifs à l'exécution du contrat entre les
·	opriétaire, les tribunaux de sont seuls compé-
Article 9. Dispositions ou remarques	s additionnelles
de la location d'un bien. Il faut toutefois sav	n: Contrat Type proposé parla société e-loue au propriétaire et au locataire lors roir qu'il n'est pas nécessaire de faire signer le contrat de loca- poendant celui-ci formalise la transaction en cas de litiges.
sible de télécharger son propre contrat de le	aut lors de la mise en location d'un bien. Il est cependant pos- ocation dans la mesure où celui-ci est un contrat légal et re- en effet possible de trouver d'autres exemples de modèle de r Google.
Fait à	, le en 2 exemplaires.
Le Locataire	Le Propriétaire